

CHAMPIONNAT BELGE TAEKWONDO 2023



Samedi 13 mai 2023
Poomsae | Freestyle

Dimanche 14 mai 2023
Kyorugi

Stedelijk Sportcentrum Demervallei Aarschot

Taekwondo ILYO Aarschot

Taekwondo Vlaanderen



ORGANISATION

Taekwondo ILYO Aarschot Belgium, sous les auspices de **Taekwondo Vlaanderen** avec la coopération du conseil de sports et le service sportif de **la ville de Aarschot**.

LICENSE

Les participants doivent être en mesure de prouver eux-mêmes leur **nationalité belge** ou leur **résidence principale belge**.

Cela peut se faire par **sa carte d'identité** ou par une **attestation de résidence principale** (preuve de résidence) délivrée par la commune.

Tous les participants doivent détenir une **licence de taekwondo valide** délivrée par l'une des fédérations unisport reconnues et subventionnées au niveau régional.

Aucune licence valide (avec photo d'identité/carte d'identité) signifie aucune participation.

RESPONSABILITÉ

Chaque participant participe sous sa propre responsabilité.

ACCÈS

Spectateurs : 8€ par personne par jour • gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

Règlement pour les visiteurs : [Intern reglement](#) et [Tuchreglement](#)

Coache : 0-9 participants : 1 coach gratuit

10-14 participants : 2 coach gratuit

> 15 participants : 3 coach gratuit

Chaque entraîneur supplémentaire paie les frais d'entrée.

LIEU

Stedelijk Sportcentrum Demervallei • Demervallei 8, 3200 Aarschot

Itinéraire : Sur la E314, prenez la sortie 22, direction « CENTRUM ». Suivez les panneaux « PARKING CENTRUM ».

INFORMATION

Concernant l'organisation : info@ilyo.be • +32 495 71 30 79 (Johan Alles)

Concernant les registrations : recreatie@taekwondo.be • +32 11 87 09 19 (Annelies Van Hoofstat)

ARBITRES

Coordinateur Kyorugi : Hassan Sadeghi en Arzu Sezen

RÈGLEMENT

TKDV/WT-règles : www.taekwondo.be • downloads • compétitie

Les participants doivent apporter leur propre protection et de pieds électronique.



CATÉGORIES

On ne peut participer que dans une seule catégorie. Il n'y aura pas de combinaison des catégories de poids.

C'est l'année de naissance de l'athlète qui compte :

	Ceinture*	Année de naissance	Contact de la tête	Protège dents	Des gants
Pupilles	A+B, C	2016-2015	Pas autorisé	Obligatoire	Obligatoire
Minimes	A+B, C	2014-2012	Pas autorisé	Obligatoire	Obligatoire
Cadets	C	2011-2009	Pas autorisé	Obligatoire	Obligatoire
Cadets	A+B	2011-2009	Autorisé	Obligatoire	Obligatoire
Juniors	A+B, C	2008-2006	Autorisé	Obligatoire	Obligatoire
Seniors	A+B, C	2006-1989	Autorisé	Obligatoire	Obligatoire
Masters 35+	A+B	1988-1974	Autorisé	Obligatoire	Obligatoire
Masters 50+	A+B	1973-...	Autorisé	Obligatoire	Obligatoire

* A+B = à partir du 4^{ème} kup

C = 8^{ème} - 5^{ème} kup

Un compétiteur qui est dans la dernière année d'une catégorie d'âge peut participer dans la catégorie d'âge supérieure. Par exemple, un minime né en 2012 peut participer dans la catégorie cadette. L'entraîneur choisit, avec le compétiteur, dans quelle catégorie d'âge il participera. Cependant, cela ne s'applique pas aux pupilles, ils ne peuvent participer que dans leur propre catégorie d'âge. Dans cette catégorie les filles et les garçons peuvent être pris ensemble. Pour l'année de naissance 2006 un compétiteur peut rejoindre les juniors ou seniors.

La limite de poids est déterminée par le critère d'un nombre décimal à partir de la limite. Par exemple, ne dépassant pas 29 kilogrammes est défini comme jusqu'à 29,0 kg. 29,1 kg est défini comme étant supérieur à la limite. Jusqu'à 99 grammes sur le poids est autorisé.

Pupilles	F+H	-20, -22, -24, -26, -28, -30, -32, -34, -36, +36kg
Minimes	F+H	-24, -27, -30, -33, -36, -40, -44, -48, -52, +52kg
Cadets	Femmes	-29, -33, -37, -41, -44, -47, -51, -55, -59, +59kg
	Hommes	-33, -37, -41, -45, -49, -53, -57, -61, -65, +65kg
Juniors	Femmes	-42, -44, -46, -49, -52, -55, -59, -63, -68, +68kg
	Hommes	-45, -48, -51, -55, -59, -63, -68, -73, -78, +78kg
Seniors	Femmes	-46, -49, -53, -57, -62, -67, -73, +73kg
	Hommes	-54, -58, -63, -68, -74, -80, -87, +87 kg
Masters	Femmes	-49, -57, -67, +67kg
	Hommes	-58, -68, -80, +80kg

CHANGEMENT DE CATÉGORIE

En cas de surpoids ou en cas d'un enregistrement incorrect (catégorie, grade, ...) les frais de changement de **15 EUR** seront payés immédiatement à l'organisateur le jour du tournoi. Sur présentation de la preuve de paiement, une nouvelle carte d'accréditation doit être demander auprès du coordonnateur technique et on doit ensuite être **repesé avant la fin du pesé comme prévu dans l'horaire**. Dans le cas contraire, il y aura disqualification définitive. Les participants qui restent seuls dans leur catégorie de poids après la fermeture de la pesée, peuvent être transférés de catégorie en consultation avec les entraîneurs à la catégorie de poids suivante (si possible). Il ne faut pas payer pour ce changement.

CARTE DE COACH

La carte de coach du TKDV, AFBT et/ou WTE est obligatoire pour équipes Belges.

Les coaches peuvent seulement entrer dans l'espace de compétition avec leur athlète en survêtement et chaussures de sport avec une carte coach du TKDV/ABFT/WTE valide.

Âge minimum des coaches : 18 ans.



HORAIRE

SAMEDI 13/05/2023

18:00 - 20:00 Possibilité d'enregistrement et de pesée

DIMANCHE 14/05/2023**Pupilles • Minimes • Cadets C**

08:00 - 09:00 Régistration

08:00 - 09:30 Pesée (L'accès à la pesée sera fermé à **09:15**)

10:00 - 14:00 Compétitions (+/-)

Cadets A+B • Juniors • Seniors • Masters

08:00 - 11:30 Régistration

10:30 - 12:00 Pesée (L'accès à la pesée sera fermé à **11:45**)

14:00 - 19:00 Compétitions (+/-)

Les participants qui seront en retard seront rejetées. Ils n'ont pas droit au remboursement des frais d'inscription. La cérémonie de remise des prix suivra immédiatement sur les tapis.

SYSTÈME ÉLECTRONIQUE : DAEDO

Cadets A+B et tous les juniors, seniors et masters : Les plastrons et casques électroniques G2 de DAEDO seront mis à disposition par l'organisation.

Cadets C et tous les pupilles et minimes : Les plastrons électroniques G2 de DAEDO seront mis à disposition par l'organisation.

6 zones de compétition octogonale

Les protecteurs de pied électroniques et autres équipements de protection obligatoires doivent être apportés par les participants eux-mêmes. Des protège-pieds électroniques sont également disponibles sur le site.

SYSTÈME DE COMPÉTITION

Toutes catégories : 'best of 3 rounds'

L'organisateur est autorisé à déterminer et à changer les temps au tour.

INSCRIPTIONS

Site web Martial Events • www.martial.events/frDeadline Dimanche **07/05/2023 jusqu'à 23:59** (max. 450 participants)

Prix d'inscription - Paiement par virement bancaire pour **toutes les catégories**
35 EUR/athlète

Le montant doit être sur notre compte au plus tard un jour avant la compétition. Envoyez une preuve de paiement à info@ilyo.be

- Paiement sur place en espèces : **5 EUR** extra par athlète
Il est obligatoire de payer pour tous les athlètes qui sont inscrites.
Aucun remboursement possible.

Compte bancaire Taekwondo ILYO asbl
IBAN : **BE59 0017 3190 8526**

BIC : GEBABEBB

Référence : nom du club + KYORUGI + nombre de participants

PRIX

Individuel : 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} place.Classement des clubs : 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} place.